



NEER1320 Néerlandais - cours production orale - niveau moyen

[30h] 3 crédits

Cette activité se déroule pendant toute l'année

Enseignant(s): Isabelle Demeulenaere (coord.)
Langue d'enseignement : français
Niveau : cours de 1er cycle

Objectifs (en terme de compétences)

Ø Objectifs

L'objectif du cours consiste à réactiver les connaissances préalables de l'étudiants, à le former à la communication interactive en langue néerlandaise, afin de contribuer à le rendre opérationnel dans des situations courantes, formelles et moins formelles. Compréhension à la lecture

o pouvoir lire avec un grand degré d'autonomie des articles sur des problèmes contemporains (concrets ou abstraits), rédigés dans une langue courante ou une langue relative au domaine d'études, en comprenant, le cas échéant, la position ou la point de vue particulier adopté par l'auteur. o pouvoir comprendre la description d'événements.

Niveau B2- du " Cadre européen commun de référence pour les langues "

Compréhension à l'audition

Individuelle : o pouvoir suivre et comprendre l'essentiel d'une conférence ou un exposé à condition que le sujet en soit familier et la présentation clairement structurée. o pouvoir comprendre l'essentiel de la plupart des documents radiodiffusés ou télévisés à condition que le sujet en soit familier et la langue standard clairement articulée.

Interactive : o pouvoir saisir une grande partie de ce qui est dit dans une conversation courante en langue standard, sans que l'interlocuteur n'adapte son discours.

Niveau B2- du " Cadre européen commun de référence pour les langues "

Expression orale

Individuelle : o Pouvoir exposer ses opinions et les défendre avec pertinence en fournissant explications et arguments. o pouvoir expliquer un point de vue en donnant les avantages et les inconvénients d'options diverses.

Interactive : o pouvoir soutenir une conversation ou une discussion conduite dans une langue standard, sur un sujet d'intérêt général, avec un locuteur natif sans entraîner de tension d'une part ni d'autre.

Niveau B2- du " Cadre européen commun de référence pour les langues "

Expression écrite

pouvoir écrire un texte simple et cohérent sur des sujets familiers ou qui intéressent personnellement l'étudiant.

Niveau B1 du " Cadre européen commun de référence pour les langues "

Code

Vocabulaire : consolidation du vocabulaire général (+/-2000 mots) Grammaire : consolidation des structures spécifiques du néerlandais L'utilisation du code est vue dans une perspective communicative sans toutefois négliger la correction.

Culture

Au niveau de toutes les aptitudes précitées : sensibiliser les étudiants à la culture flamande et néerlandaise en l'y faisant participer activement (excursion culturelle, film, presse#)

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

Le cours est axé sur la pratique de la communication interactive. Les activités proposées viseront à développer la communication spontanée tout en perfectionnant la maîtrise du code (vocabulaire, grammaire). Ces activités stimuleront des situations réelles faisant appel à l'expression orale et, dans une moindre mesure, écrite. Les activités proposées seront par exemple : jeux de rôles, débats sur des thèmes variés choisis par l'enseignant ou les étudiants, discussions dirigées ou libres sur base d'articles, de films, de séquences vidéo# L'étudiant est tenu d'organiser une présentation sur un sujet au choix (lié ou non à son domaine d'étude). Au cours de cette présentation, il est amené à susciter l'interaction avec le public. Toutes ces activités requièrent un travail de préparation de la part de l'étudiant à qui il est également demandé de se prendre en charge pour parfaire ses connaissances linguistiques (étude de vocabulaire, révision de points de grammaire, ...). Les professeurs le conseilleront dans ce travail et le centre d'auto-apprentissage (y compris une salle multimédia) sera à sa disposition à l'ILV.

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Ø Pré-requis :

Ce cours est de niveau intermédiaire et suppose donc au départ une bonne maîtrise au moins réceptive de la grammaire et du vocabulaire de base ainsi que la maîtrise des aptitudes langagières du niveau B1- tel que décrit dans le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues (premier degré du niveau intermédiaire)

Ø Supports

o Syllabus : support de cours destiné à l'auto-apprentissage, comprenant un apport systématique de vocabulaire thématique de base, une mini-grammaire avec exercices et corrigés.

Ø Evaluation

o Evaluation continue tenant compte du travail et de la participation active au cours et de la présentation.

o Examen oral sur un sujet préalablement défini par l'enseignant, en concertation avec les étudiants (dossier de presse, dossier culturel,#)

Autres crédits de l'activité dans les programmes

ARKE21	Première licence en histoire de l'art et archéologie	(4 crédits)
CLAS21	Première licence en langues et littératures classiques	(3 crédits)
LINF22/GN	Deuxième licence en informatique (informatique générale)	(3 crédits)
ROM21	Première licence en langues et littératures romanes	(3 crédits)